2022

RAPPORT INTÉGRÉ

Unité Consulting

TABLE DES MATIÈRES

03 ÉDITO

05 NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE

06 NOTRE GOUVERNANCE

07 NOTRE PRODUCTION EN 2022

08 STRATÉGIE ET POLITIQUE ESG

12 RISQUES SOCIAUX

15 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

23 ANNEXES

ÉDITO

Chères lectrices, chers lecteurs,

2022 a été exceptionnelle pour Unité Consulting, une année à marquer d'une pierre blanche dans notre histoire.

L'année précédente, je vous écrivais pour vous parler du passage d'un cap important pour notre entreprise, avec le troisième anniversaire de notre création. Je vous annonçais également notre intention d'accélérer notre développement grâce à une campagne de recrutement ambitieuse. **Spoiler Alert** : nous y sommes parvenus.

Nous avons considérablement renforcé notre staff tout au long de l'année, tout en le diversifiant, en termes d'expérience, de profils et d'équilibre femme-homme, secteur dans lequel nos statistiques n'étaient pas à la hauteur de notre ambition.

Notre production a connu une dynamique de croissance continue avec près de 20 missions réalisées pour nos clients. Nous avons mené à bien des projets notables pour DNCA et La Banque Postale Asset Management, qui ont contribué à transformer leur modèle opérationnel respectif. Nous avons également réalisé des missions de mise en conformité et d'audit pour renforcer la maîtrise de nos clients de leur politique d'externalisation et de stratégie chez Crédit Agricole CACIB et Arkéa IS.

Cette activité opérationnelle soutenue s'est traduite par un chiffre d'affaires doublé par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à 2,8 millions d'euros. Cette croissance nous a permis d'investir plus dans notre capacité de production, notamment dans l'assurance qualité qui s'est professionnalisée. Nous avons déménagé dans de nouveaux locaux plus spacieux pour réunir plus souvent nos consultants, mis en place des initiatives d'amélioration de l'organisation et travaillé au renforcement du sentiment d'appartenance et d'engagement de nos collaborateurs : *Voice of the Employee*, accords de télétravail, accords de participation affirmés et un meilleur encadrement de notre staff.

Notre engagement RSE s'est poursuivi en 2022 et a été récompensé par le Label Engagé RSE de l'AFNOR, décerné lors d'une sympathique cérémonie dans nos locaux. Nous nous sommes engagés auprès de nos amis de **Biodiversio** en contribuant au financement du marathon de la Biodiversité en **Loir-et-Cher** et en participant à une action de renaturation lors d'une belle journée de fin d'automne.

En ce début d'année 2023, nous connaissons les défis économiques et les incertitudes qui pèsent sur nos clients. Cependant, nous sommes plus que jamais déterminés à leur fournir un service d'excellence adapté à leurs enjeux. Pour y parvenir, nous investissons dans la formation de nos consultants et le développement de nos méthodologies internes. Nous prévoyons également un programme de recrutement ciblé pour renforcer nos équipes. En outre, nous travaillons à la concrétisation de partenariats stratégiques avec des firmes proches de notre philosophie et de nos valeurs, afin d'étoffer notre gamme de produits.

Nous tenons enfin à remercier nos collaborateurs pour leur dévouement sans faille, nos partenaires pour leur contribution de qualité à nos réalisations, nos conseils juridiques et RH pour leur soutien dans la gestion de notre entreprise et surtout nos clients pour leur confiance toujours renouvelée.

Restez connectés sur notre site, qui fera peau neuve prochainement, et sur LinkedIn pour suivre nos dernières actualités.

Je suis impatient de vous écrire à nouveau en 2024. Bonne lecture.

Sofien Ben Brahim
Managing Partner

INTERVIEW

François Dias
Partner

Nicolas Neurdin
Partner

Comment expliquez-vous la performance d'Unité Consulting en 2022 ?

FD : Le développement commercial a été soutenu par le renouvellement de la confiance de nos clients qui ont reconduit nos missions et élargi le périmètre de nos interventions. Des réussites significatives ont renforcé notre crédibilité, ce qui nous a permis de convaincre de nouveaux clients.

NN : J'ai rejoint Unité en fin d'année et j'ai pu constater l'engagement des consultants dans la réussite des missions et leur fiabilité pour les clients. Le développement important du cabinet était donc logique !

2023 sera l'année de démarrage d'un nouveau cycle de développement tri annuel de l'entreprise. Quels en sont les principaux objectifs ?

FD : J'en vois trois complémentaires. Tout d'abord continuer à bâtir des fondations solides, car notre cabinet demeure une œuvre en construction, et notre croissance ne doit pas compromettre le niveau d'exigence que nous nous fixons. Pour ce faire, nos trois axes prioritaires sont la structuration des processus d'exécution des missions, la mesure de la qualité de nos livrables et la formation de nos consultants.
Ensuite, nous devons trouver notre rythme de croisière commercial en poursuivant nos efforts de prospection et de diversification de nos secteurs d'intervention.
Enfin, nous voulons développer une offre complète pour nos clients en créant des assets Unité : solutions sur étagère, partenariats, nouvelles expertises, solutions IT. Notre ambition **From Strategy To Delivery** nous mobilise déjà.

NN : En effet, la croissance à venir passera par le développement des savoir-faire du cabinet et l'exigence que nous portons à la qualité de nos livrables restera la valeur cardinale d'Unité. Pour compléter les propos de François, cela passera aussi par le recrutement de profils variés et la formation de nos consultants, en s'appuyant sur des cursus externes et aussi en développant les initiatives d'apprentissage en interne.
En 2023, nous travaillerons également au développement de nos offres de conseil, mais aussi de produits à valeur ajoutée pour nos clients.

Quelles sont vos priorités de recrutement en 2023 ?

FD : Nous identifions trois profils prioritaires : des consultants expérimentés en conseil et en management, des experts métiers et techniques en data science et BI. Enfin, les compétences en transformation digitale sont essentielles pour nos clients et nous permettront de nous positionner encore plus comme un acteur émergent de la transformation des entreprises.

NN : Nous cherchons des anciens opérationnels de différents niveaux d'expérience, mais aussi des consultants de carrière. Et nous espérons aussi être surpris par des profils atypiques !
Car au-delà de la variété des compétences et des profils, les points communs d'Unité sont ses valeurs d'exigence et de fiabilité, de confiance et d'audace.
Et nous attendons aussi de nos collaborateurs qu'ils renforcent notre engagement sociétal car il fait partie de notre ADN.

NOTRE MODÈLE ECONOMIQUE

Unité Consulting est une entreprise de conseil en stratégie, organisation et systèmes d'information qui met à la disposition de ses clients des expertises de gestion de projets, analyse business en complément des savoir-faire en data management, transformation des organisations et des modèles opérationnels. Nos consultants présentent un mix d'expériences et d'expertises sectorielles notamment en banque, finance de marché et gestion d'actifs.

Les revenus sont tirés essentiellement de la facturation des prestations, au temps passé ou au forfait. Des prototypes d'actifs non associés à la prestation intellectuelle ont été développés en 2022 et seront susceptibles de générer des revenus complémentaires dans les années à venir.

Des offres alternatives dédiées au numérique responsable et le service aux émetteurs sont en cours de développement; elles permettront d'investir de nouveaux marchés et de nouvelles cibles commerciales.

Les activités de développement incombent à l'ensemble de l'équipe dirigeante du cabinet. Elles sont coordonnées par une vice-présidente en charge du commercial et du marketing, mais qui est dotée de responsabilités en matière de supervision des consultants. Un dispositif dédié à la méthode et à la qualité de la production est en place depuis octobre 2022, sous la supervision d'un conseiller senior de plus de 35 ans d'expérience dans la gestion de projets complexes.

FICHE D'IDENTITÉ

Date de création : 23 mai 2019

Managing Partner : Sofien Ben Brahim

Partners :
Nicolas Neurdin,
François Dias

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social :
10, rue de la Paix, 75002 Paris

Siège opérationnel :
21, rue Saint Marc, 75002 Paris

DATES CLÉS

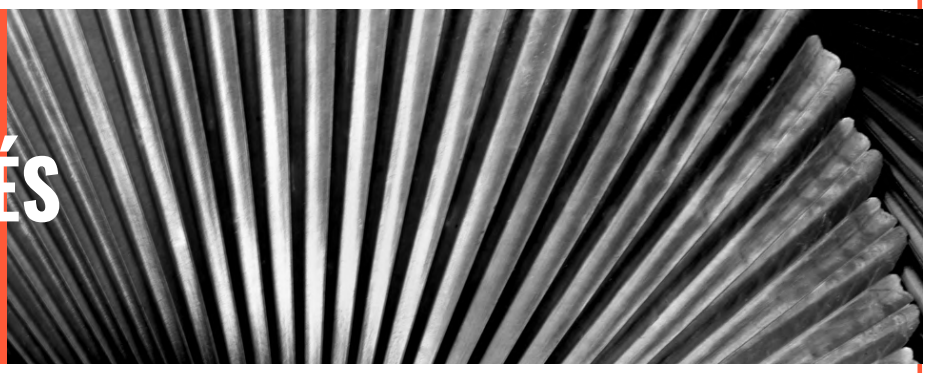

2019

Création de l'entreprise et signature du premier client.

2020

Renforcement de la structure de partnership avec l'arrivée de 3 associés.

2022

Mise à l'échelle de la structure de production par des actions de recrutement et rationalisation de l'actionnariat du cabinet.

Obtention du Label Engagé RSE Confirmé.

Cap des 20 consultants dépassé ?

NOTRE GOUVERNANCE

3 instances de gouvernance sont en place pour suivre l'action de développement et piloter la stratégie du cabinet.

L'**assemblée générale**, qui dispose d'un mandat statutaire en matière de gestion des affaires.

Le **conseil de surveillance**, défini dans le pacte des associés comme organe complémentaire. Il est réuni tous les trimestres par le président pour présenter les résultats trimestriels et définir les priorités de développement.

Le **comité exécutif** (Politburo) réunit l'équipe dirigeante en séminaire mensuel et traite de l'activité de production et commerciale. Il prend les décisions opérationnelles adéquates. Il est composé de 5 membres :

- Felicia Burciu
- Éric Piel
- François Dias
- Nicolas Neurdin
- Sofien Ben Brahim

NOTRE PRODUCTION EN 2022

Décomposition des missions réalisées par offre

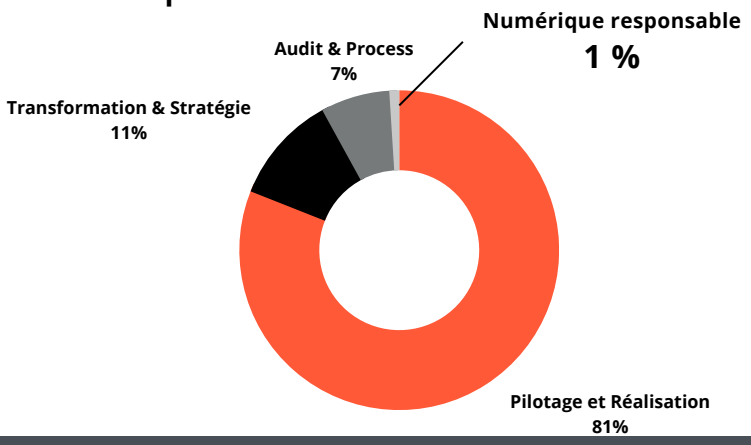

Felicia Burciu
VP Développement

En 2022, nous nous sommes affirmés comme partenaires de réalisation des projets stratégiques de nos clients, avec des solutions concrètes et pertinentes à la clé. La valeur ajoutée des dispositifs mobilisés par Unité Consulting est reconnue par nos clients, qui nous renouvellent systématiquement leur confiance, faisant ainsi naturellement évoluer une relation client-fournisseur vers un partenariat solide et bénéfique.
En 2023, dans un environnement économique incertain, plus que jamais, notre envie d'apporter des solutions tangibles et notre engagement pour une qualité de réalisation sans faille font d'Unité Consulting un cabinet de choix pour nos clients. Apporter un regard nouveau, façonné par nos expériences du secteur services financiers, sur des secteurs comme les transports ou l'industrie, est un axe de développement 2023 qui nous tient à cœur.
Notre promesse reste intacte : chaque client est très important à nos yeux !

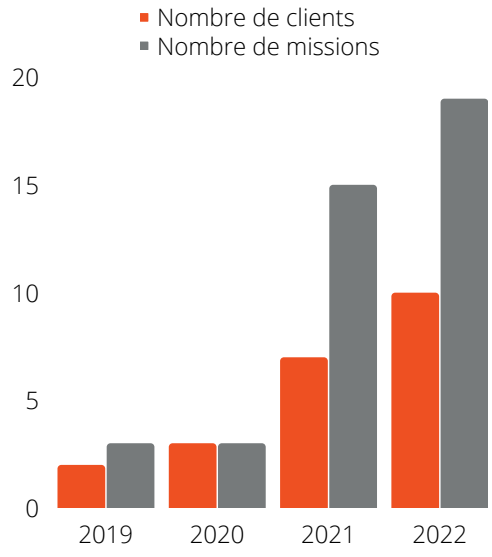

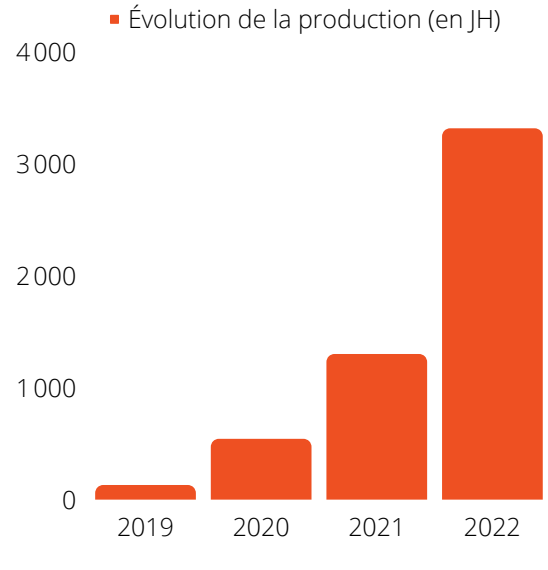

STRATÉGIE ET POLITIQUE ESG

En matière de durabilité, l'engagement a été pris dès la création de l'entreprise d'ancrer la responsabilité sociale et environnementale dans nos pratiques quotidiennes.
Des actions prioritaires ont été consignées sur une feuille de route où les rôles et les missions de chacun sont définies. Le leadership du cabinet veille à la mise en œuvre de ces orientations.

Notre culture d'entreprise s'organise autour de cinq piliers :

- le management par l'exemple.
- la remise en question et le droit à l'impertinence constructive.
- le changement au cœur des actions quotidiennes.
- la transparence.
- la possibilité pour chacun d'assumer sa personnalité, source d'engagement et de motivation.

Cette organisation permet à nos collaborateurs de déployer notre politique responsable.

NOTRE ENGAGEMENT RSE, CERTIFIÉ PAR L'AFNOR

Nos efforts ont été récompensés en septembre 2021 par l'obtention du Label RSE niveau 2 « confirmé » remis par l'AFNOR dans nos locaux, conséquence d'une volonté très forte de voir notre niveau de maturité RSE évalué et reconnu. Ce label distingue :

- nos valeurs d'éthique, de transparence et d'inclusion au cœur de notre démarche RSE.
- nos actions en faveur de la santé-sécurité, la qualité de vie au travail et l'épanouissement de nos collaborateurs.
- les efforts de sensibilisation de nos parties prenantes aux enjeux RSE.

Le processus de labellisation sera renouvelé en 2023.

ENGAGÉ RSE
MODÈLE AFAQ 26000
Confirmé ★★
AFNOR CERTIFICATION

POLITIQUE DE PARTAGE DE LA VALEUR

Le partage de la valeur d'entreprise a été mis en place avec un accord de participation signé en 2021 pour matérialiser notre attachement à la redistribution de la valeur créée à celles et ceux qui y ont contribué.
Détenue à 100 % par quatre personnes physiques, dont les 3 associés, l'entreprise poursuit son développement exclusivement sur fonds propres constitués au fil des exercices. Par conséquent, aucun dividende n'a été versé à ses actionnaires depuis sa création et l'entreprise n'a pas eu recours à l'appel aux capitaux externes ni à l'endettement.

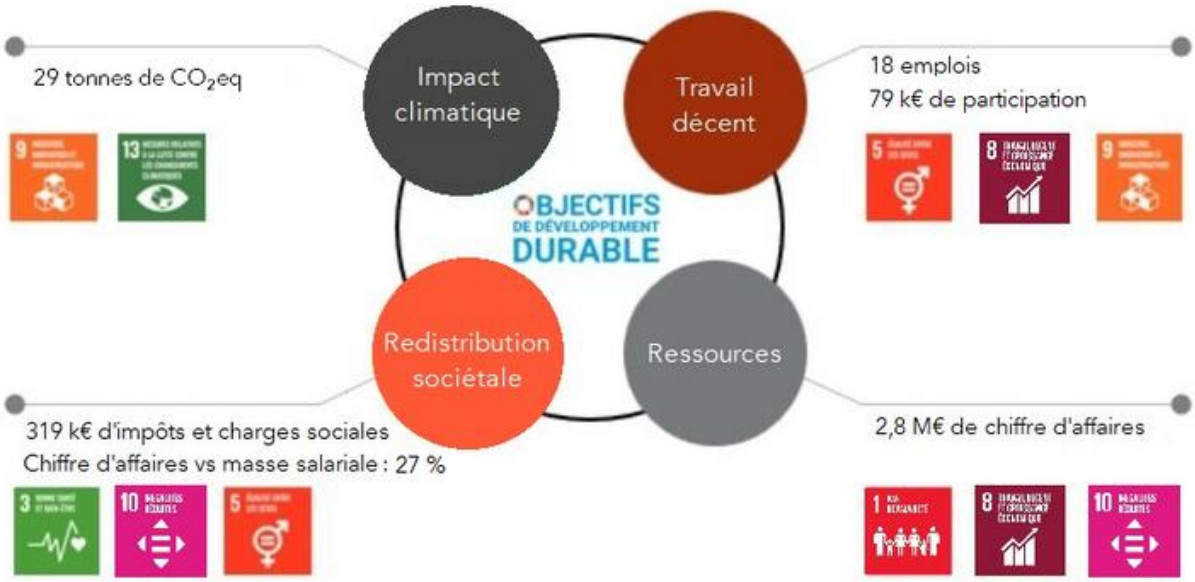

PRISE EN COMPTE DES CONSÉQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE NOTRE ACTIVITÉ

CARTOGRAPHIE DE NOS PARTIES PRENANTES

Pour chacune de nos parties prenantes, nous avons identifié les enjeux ESG prioritaires auxquels nous devons être attentifs.

Parties prenantes	Impacts
Administrateurs et dirigeants	Solidité financière Développement économique
Salariés	Formation Qualité de vie au travail Diversité et égalité des chances
Clients	Relations clients Offres durables
Fournisseurs et sous-traitants	Bonnes pratiques paiements fournisseurs Achats responsables
Société civile	Impact sociétal positif Promotion des bonnes pratiques
Planète	Bilan carbone Bilan énergétique Gestion des déchets Écogestes

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES LIÉS À NOTRE ACTIVITÉ

Unité Consulting fournissant des prestations intellectuelles, ses impacts environnementaux directs demeurent limités. Les principaux enjeux ESG liés à notre activité sont :

- l'éthique des affaires, en termes de conformité réglementaire, de pratiques concurrentielles, de déontologie, et de lutte contre la corruption.
- la satisfaction clients.
- les achats responsables.
- la gestion des ressources humaines (capacité à acquérir et retenir les talents).
- la santé et la sécurité des collaborateurs.
- la prise en compte de l'ESG et de la RSE dans nos offres de services.
- la gouvernance.
- les impacts environnementaux.

Les enjeux ESG cruciaux qui doivent faire l'objet d'une attention particulière sont identifiés en combinant les priorités d'Unité Consulting et de ses parties prenantes.

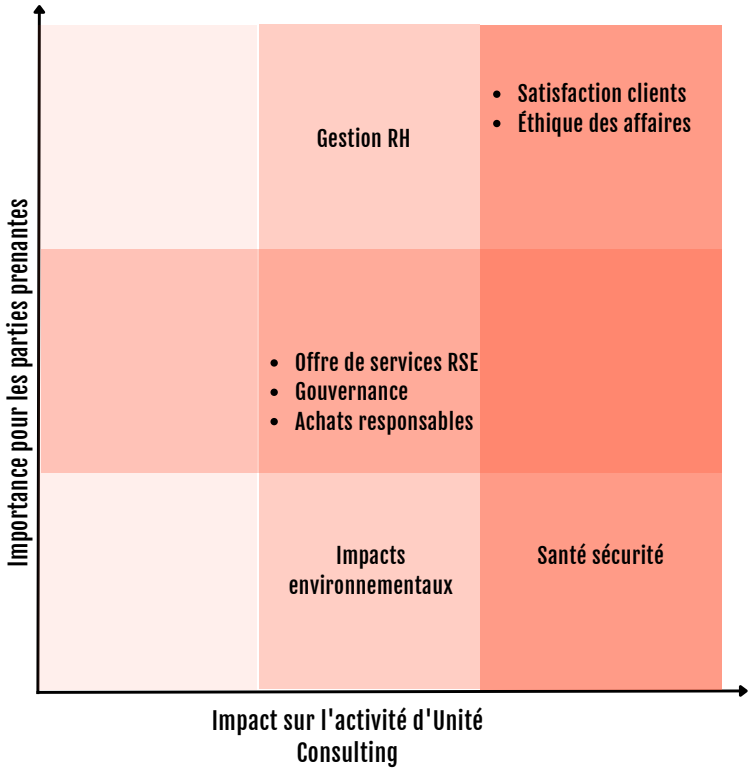

Éric Piel
Senior Advisor

SATISFACTION CLIENT

Concernant la satisfaction de nos clients, nous avons mis en place les mesures suivantes:

- des **points réguliers** avec nos clients nous permettant de mesurer leur satisfaction,
- la création du rôle d'**Engagement Manager**, responsable du bon déroulement des missions dont il a la responsabilité chez un client, en garantissant la qualité des livrables et en s'assurant auprès de l'équipe leadership de l'adéquation des ressources mises à sa disposition avec l'objectif attendu.
- la mise en place d'un **dispositif méthode et qualité renforcé** que j'incarne depuis mon arrivée en 2022.

RISQUES SOCIAUX

FORMATION, COMPÉTENCE ET GESTION DES CARRIÈRES

La formation des collaborateurs est primordiale pour leur employabilité, leur qualité de vie au travail et la consolidation de leurs compétences.

Formation	2022
Nombre des collaborateurs ayant suivi au moins une formation	4
Part des collaborateurs ayant suivi au moins une formation (en %)	25 %
Nombre d'heures de formation total	101
Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur	25
Pourcentage de la masse salariale allouée à la formation	1.1 %

ÉGALITE HOMMES FEMMES

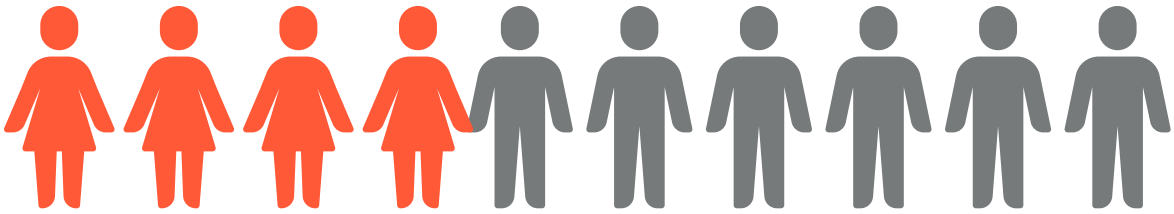

39 % **61 %**

Effectif salarié, répartition âges et turnover	2021	2022
Part des collaborateurs de moins de 30 ans (%)	25 %	53 %
Part des collaborateurs de 30 à 50 ans (%)	75 %	41 %
Part des collaborateurs de plus de 50 ans (%)	0 %	6 %
Turnover des salariés (%)	25 %	228 %

Le turnover important de 228 % s'explique notamment par la forte croissance du nombre de nos salariés, et d'une base de départ début 2022 de 4 salariés, en comparaison à un effectif au 31-12-2022 de 16 personnes.
L'ancienneté moyenne de nos collaborateurs est de 10 mois.
L'expérience moyenne de nos collaborateurs est de 12 ans.

39 %

de femmes au sein de nos collaborateurs.
Nous avons considérablement renforcé notre équilibre femme-homme, secteur dans lequel nos statistiques n'étaient pas à la hauteur de notre ambition.

15

jours de délai moyen de paiement d'une facture fournisseurs.
Le respect des délais de paiement est la base d'une bonne relation client-fournisseur.

100 %

des déplacements professionnels liés aux missions de conseil réalisées chez nos clients en régions ont été effectués en train.

La rémunération des femmes en 2022 a été supérieure à celles des hommes dans toutes les tranches d'années d'expérience où la comparaison est possible. Ces données sont à considérer avec précaution au vu du nombre réduit de données exploitables par tranche d'années d'expérience.

Diversité et égalité des chances : écart des rémunérations F/H	2022
0-5 ans d'expérience	/
5-10 ans d'expérience	3.6 %
10-20 ans d'expérience	/
>20 ans d'expérience	18.8 %

Répartition des contrats de travail	2021	2022
Part des CDI (%)	100 %	88 %
Part des CDD (%)	0 %	0 %
Part des stagiaires (%)	0 %	6 %
Part des contrats d'alternance (%)	0 %	6 %

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le taux d'absentéisme pour arrêt maladie sur l'exercice est de 0,37 %. Aucun accident du travail n'a été constaté.

Santé et sécurité	2021	2022
Taux d'absentéisme	0 %	0.37 %
Nombre d'accidents de travail ou de trajet	0	0
Nombre de journées d'incapacité liée à un accident du travail	0	0
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt	0 %	0 %
Taux de gravité des accidents du travail avec arrêt	0 %	0 %

FOURNISSEURS

Conserver un délai moyen de paiement des factures de nos fournisseurs de moins de 30 jours représente une bonne pratique sociétale. En effet, le respect des délais de paiement est la base d'une bonne relation client-fournisseur.
En 2022, le délai moyen de paiement d'une facture (fournisseurs) est de 15 jours.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Unité Consulting s'est engagée dès sa création dans la maîtrise des risques que notre organisation fait peser sur l'environnement du fait de nos activités. Pour mieux évaluer ces risques, nous réalisons année après année le bilan carbone de nos activités et avons mis en place différentes actions de réduction de nos émissions de CO_2, avec toujours pour objectif de les éviter, réduire, ou de les compenser. Telle est également la ligne directrice mise en avant par les experts du GIEC pour respecter les objectifs fixés par l'accord de Paris sur le climat.

Nous avons confirmé la mise en œuvre de notre politique d'achat écoresponsable autour de plusieurs mesures fortes.

NOTRE POLITIQUE D'ACHAT ÉCORESPONSABLE S'ARTICULE AUTOUR DES MESURES SUIVANTES

- Achat systématique de matériel reconditionné ou d'occasion (mobilier et équipement informatique)
- Politique d'immobilisation étendue sur notre parc informatique : une durée de vie minimale de 5 ans est appliquée sur l'ensemble des appareils (hors défaillance fonctionnelle ou technique) (1)
- Le choix du matériel informatique a été notamment guidé par les écolabels : EU Ecolabel, Blue Angel, TCO, Energy Star, EPEAT, 80 Plus, Nordic Swan et NF Environnement
- Élimination des repas contenant du bœuf dans les événements internes
- Une forte vigilance sur la consommation de papier bureautique
- Le bilan carbone des fournisseurs de notre service informatique a pesé pour 20 % dans la note finale attribuée à chaque nouveau fournisseur étudié.
- Le choix des plateaux-repas « Les Empotés » en phase avec notre politique RSE labellisée par AFNOR Certification :
  - 0 déchet.
  - un impact carbone diminué par l'utilisation de produits locaux et végétaux.
  - une livraison en vélo dans Paris.
  - un engagement social (son partenariat avec un ESAT).

(1) En règle générale, les garanties constructeurs sur le matériel informatique sont de 3 ans. C'est la raison pour laquelle, il est d'usage pour les entreprises de renouveler leur parc informatique tous les 3 ans.

POLITIQUE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Conscient de l'impact majeur du numérique sur l'environnement (2), Unité a mis en place dès sa création, une politique forte en matière de numérique responsable :

- bilan carbone approfondi sur le périmètre numérique (équipements et usages).
- feuille de route et référentiels des bonnes pratiques numériques et écogestes.
- achat d'équipements informatiques reconditionnés par le biais de notre fournisseur français Keeep.
- écoconception et accessibilité de notre site Internet (travail en cours).
- annexe numérique responsable dans la charte SSI.
- politique de télétravail et sensibilisation des collaborateurs aux impacts environnementaux du numérique par la réalisation de fresques du numérique et du climat dès leur arrivée dans l'entreprise.
- borne de récupération des équipements en fin de vie, en partenariat avec l'éco-organisme Ecologic, en charge de la collecte et du traitement des DEEE (3).

Nous sommes par ailleurs membres et contributeurs actifs aux groupes de travail de l'institut du Numérique responsable (INR), de l'Alliance Green IT (AGIT), et signataires du manifeste Planet Tech Care et du Climate Act.

(2) Aujourd'hui estimé entre 3 et 4% des émissions de gaz à effet de serre mondiales – sources: *rapport Lean ICT* de The Shift Project (2018) et étude de GreenIT.fr (2019).
(3) Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

OFFRE DE SERVICE RESPONSABLE

Notre offre de services responsable repose sur nos expertises issues de notre implication dans des démarches responsables articulées autour du pilier suivant :

PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Nous accompagnons les sociétés de gestion, les investisseurs institutionnels, et les entreprises émettrices dans la conception et la mise en place de leurs stratégies d'investissement responsable et de responsabilité sociétale. Nos missions concernent :

- l'évaluation des engagements et des politiques mises en œuvre.
- la mise en place de processus et reporting ESG robustes.
- l'accompagnement dans la mise en œuvre des nouvelles obligations de la réglementation durable Corporate Sustainability Reporting Directive CSRD pour les entreprises et Sustainable Finance Disclosure Regulation SFDR pour les sociétés de gestion.

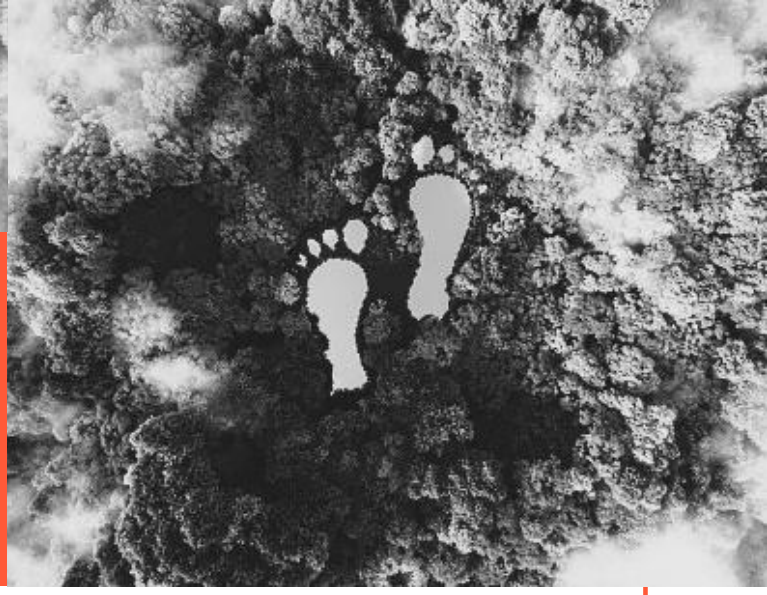

BILAN CARBONE 2022

Actrice du secteur tertiaire, notre entreprise propose en quasi-totalité des activités de services relevant du domaine des prestations intellectuelles (vente d'expertises et de savoir-faire). Par conséquent, les impacts environnementaux de notre cabinet se trouvent restreints au scope 3 (4), dans la mesure où nous louons nos bureaux et que cette location inclut l'électricité, la climatisation et le chauffage, intégrés en totalité dans le scope 3 au titre des dépenses liées à l'énergie des bâtiments loués.

L'empreinte carbone globale de nos activités en 2022 s'élève à 29,06 tonnes de CO_2 équivalents, réparties en trois grandes catégories d'émissions : achats de biens et services, énergie des bureaux et transports.

La réalisation du bilan carbone annuel nous permet ainsi de suivre l'évolution des émissions de CO_2 chaque année, afin de pouvoir ensuite mettre en place des actions de réduction ciblées. En outre, sur les actions que nous avons mises en place, nous pouvons citer par exemple : l'achat de matériel informatique reconditionné, la mise en place d'un accord de télétravail pour réduire les émissions associées aux déplacements domicile-travail, l'adoption d'une charte de déplacements professionnels privilégiant le train à la voiture ou à l'avion.

En parallèle de ces actions de réduction et pour compenser nos émissions de CO_2 résiduelles (5), nous avons choisi de soutenir l'association Biodiversio qui œuvre en faveur de la biodiversité. Nous avons en effet participé au marathon de la biodiversité à Noyers-sur-Cher le 25 novembre dernier où nous avons pu planter une série d'arbres et d'arbustes pour recréer un ilot de biodiversité en milieu périurbain.

N'étant pas soumis aux obligations de l'article 75 de la loi Grenelle II qui impose aux entreprises de plus de 500 salariés de réaliser un bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre (bilan GES) tous les 4 ans, nous réalisons le bilan carbone de nos activités de manière volontaire tous les ans depuis 2020 en lui accordant le temps et les moyens adéquats.

(4) Le scope 1 correspond aux émissions directes de gaz à effet de serre, tandis que le scope 2 correspond aux émissions indirectes liées à l'énergie. Le scope 3 correspond à toutes les autres émissions indirectes (achat de biens et services, déplacements, etc.).
(5) Bien consciente des limites de la compensation carbone, notre entreprise cherche avant tout à éviter, réduire, et en dernier ressort à compenser ses émissions de CO_2 résiduelles.

NOUVEAUTÉ 2022 :

Nouvelle méthode de comptabilisation carbone et périmètre élargi

Comme exposé précédemment, l'année 2022 est une année charnière pour notre entreprise en termes d'évolution de masse salariale, mais également s'agissant de la mesure de l'empreinte carbone de nos activités.

En effet, pour mesurer de manière plus juste notre empreinte carbone et par souci d'harmonisation avec les autres entreprises réalisant leur bilan carbone, nous avons choisi d'adopter une nouvelle approche dans la mesure de nos émissions de gaz à effet de serre. Désormais, le bilan carbone de nos activités est réalisé au moyen de l'outil de l'Association pour la transition bas carbone (ABC) qui propose une méthode de comptabilité carbone fiable, basée sur des facteurs d'émissions standardisés issus des bases de données de l'ADEME (6).

Cet effort d'harmonisation dans la comptabilisation carbone de nos activités a néanmoins eu pour conséquence notable de faire exploser certains postes d'émissions (hébergement et restauration, services juridiques et financiers), par rapport aux bilans carbone des années 2020 et 2021. Cela s'explique notamment par la différence de facteurs d'émissions entre ceux adoptés les années précédentes et ceux proposés dans l'outil ABC. Nous expliciterons le plus justement possible ces différences dans la suite de ce rapport.

Enfin, par souci de cohérence avec la pratique générale en matière de calcul de l'empreinte carbone des déjeuners collaborateurs, nous prenons désormais en compte les titres-restaurant dans le bilan carbone de notre entreprise. Cette nouvelle approche a contribué à augmenter considérablement l'impact des postes relatifs à la restauration (+ 9 tonnes de CO_2eq). Auparavant, nous prenions seulement en compte les déjeuners d'équipe et la part du bilan carbone de notre prestataire de service de restauration rapportée au nombre de collaborateurs de notre entreprise.

Ce changement de postulat sur la méthode utilisée et le périmètre étudié nous permettent désormais d'avoir des résultats plus fiables et comparables avec les autres entreprises réalisant elles aussi leur bilan carbone.

L'empreinte carbone globale de nos activités en 2022 s'élève à 29,06 tonnes de CO_2 équivalents, réparties en trois grandes catégories d'émissions : achat de biens et services, énergie des bureaux et transports.

Emissions de CO_2 en 2022 ($teqCO_2$)	**2022**
Achats de biens et services	28
Energie des bureaux (électricité, chauffage, climatisation)	0,8
Transports (domicile travail, missions clients)	0,2
Total	**29**

(6) La méthode Bilan Carbone® a été créée par l'ADEME en 2002 et se trouve désormais développée par l'ABC depuis 2011.

Lorsque l'on s'intéresse à la catégorie « achat de biens et services » qui concentre la majorité de nos émissions de CO_2, nous faisons la distinction entre les prestations de services qui représentent 76,6 % de nos émissions, et les achats de biens représentant 19,7 % de nos émissions de CO_2.
Lorsque l'on étudie plus en détail encore la catégorie « prestation de services », on retrouve d'abord les services d'hébergement et de restaurant qui concentrent la majorité des émissions de CO_2 (60,9 %), justifiés notamment par la prise en compte des titres-restaurant. Ensuite, les services juridiques et financiers (mutuelles et assurances diverses) correspondent à 13,2% des émissions de CO_2, et les services de télécommunications correspondent à 1,58 % des émissions.

Enfin, s'agissant de la catégorie « achats de biens », les émissions se trouvent principalement concentrées sur les achats d'équipements informatiques à 19 %, puis viennent ensuite loin derrière les achats divers (papèterie, mobilier etc.) correspondant à 0,72 % des émissions. À noter ici que l'outil ABC ne permet pas de valoriser l'achat d'équipements informatiques reconditionnés.

> Chaque équipement (écran, PC portable et fixe, smartphone) est renseigné dans l'outil en valeur unitaire sans mention de sa qualité d'appareil reconditionné. Nous avons ainsi fait le choix de valoriser le reconditionnement de nos appareils informatiques au titre des immobilisations et amortissements exposés plus en détail dans la partie « bilan carbone numérique ».

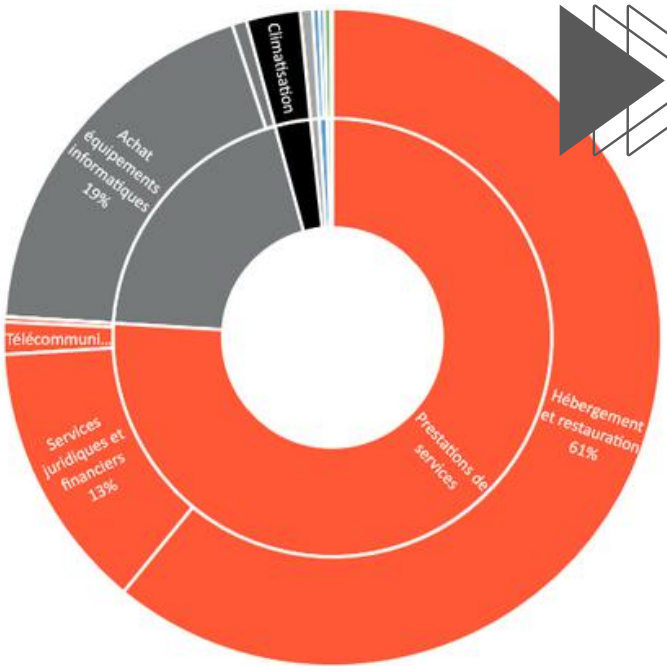

Fig. 1 : répartition des émissions de CO_2 sur les catégories achats et prestations de services

S'agissant de la décomposition des émissions relatives aux services d'hébergement et de restauration, il faut noter que la part des émissions relative aux tickets restaurant correspond à 50,8 %, quand la part des émissions relatives aux dépenses pour nourriture et boissons d'équipes n'est que de 37,5 % et l'hébergement de 11,6 %.

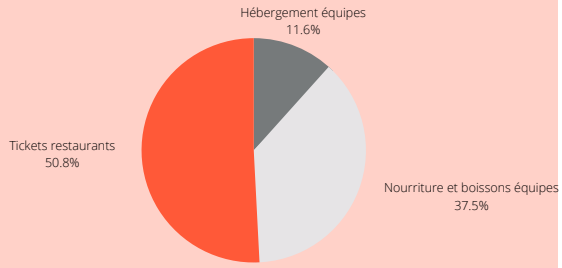

Fig. 2 : hébergement et restauration 2022 : émissions de CO_2 ($teqCO_2$)

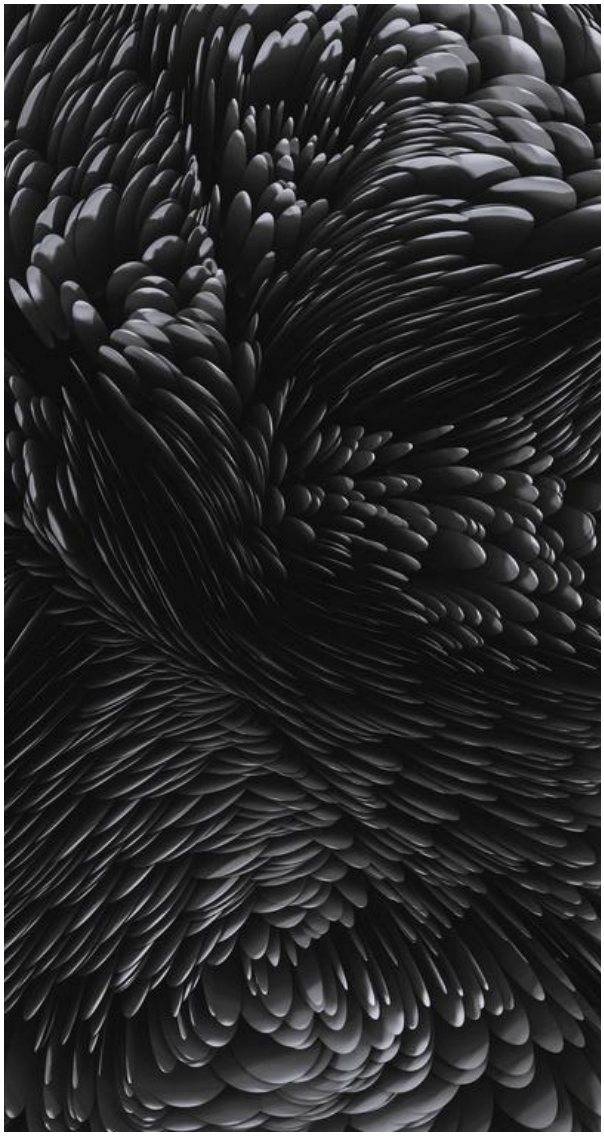

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE CO_2eq ENTRE 2020 ET 2022

Notre cabinet a vu son nombre de collaborateurs croitre considérablement au cours de l'année 2022.

Nous sommes ainsi passés de 4 à 19 collaborateurs au cours des 12 derniers mois. L'augmentation de la taille de notre effectif est l'une des raisons qui explique l'augmentation de nos émissions de CO_2, qui sont ainsi passées de 4,87 tonnes en 2021 à 29,06 tonnes en 2022, et ce malgré les différentes actions de réduction mises en place au cours de l'année (politique d'achat de matériel reconditionné, charte de télétravail et de déplacements professionnels).

(7) Nourriture et boisson équipes correspondent à 6,6 tonnes CO_2q et hébergement missions 2 tonnes CO_2eq.

A l'augmentation de la taille de notre effectif s'ajoute l'élargissement du périmètre du bilan carbone, prenant désormais en compte les ticket-restaurants de nos collaborateurs. L'intégration de ces dépenses est l'une des conséquences principales de l'explosion de nos émissions de CO_2.

En effet, la part relative aux titres-restaurant est non négligeable et s'élève à elle seule à 9 tonnes de CO_2eq(7), ce qui contribue ainsi à augmenter la part des émissions par salarié, qui passe de 1,12 en 2021 à 2,50 tonnes de CO_2 par salarié en 2022.

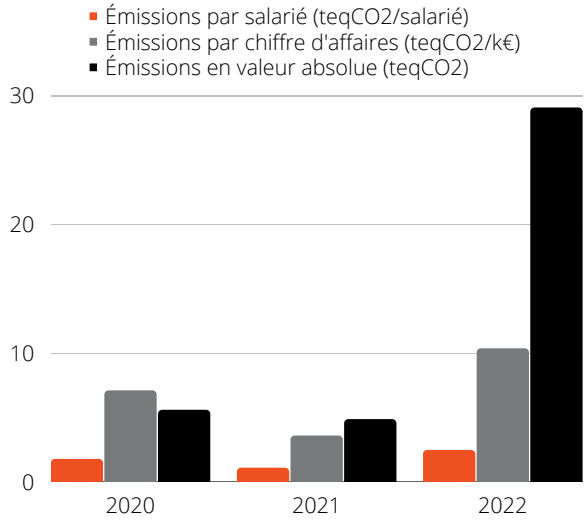

Fig. 3 : évolution des émissions (absolu, par salarié et par chiffre d'affaires) (teqCO_2)

NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE NUMÉRIQUE

Nous avons choisi de nous référer à la base de données des référentiels constructeurs de l'association Boavizta pour mesurer plus justement l'impact de nos équipements informatiques.

Au total, lorsque l'on mesure l'empreinte de notre parc informatique au moyen de l'outil de l'ABC nous obtenons 5,5 tonnes de CO_2 en 2022. Tandis que si l'on utilise la base de données constructeurs de l'association Boavizta, en prenant toujours en compte le seul impact lié à la fabrication (scope 3), nos émissions de CO_2 en 2022 s'élèvent à 4,2 tonnes de CO_2eq.

Par ailleurs, nous avons mis en place dès notre création une politique d'amortissement comptable de notre matériel informatique aujourd'hui fixée à 5 ans, contre 3 ans généralement selon la norme standard. Selon l'opérationnalité des appareils, nous déciderons d'allonger ou non leur durée de vie à l'issue de ces 5 années d'utilisation.

A cela s'ajoute la prise en compte du reconditionnement de l'équipement et notamment sa durée de « première vie » moyenne avant la vente, aujourd'hui estimée par nos fournisseurs à 1 an.

Au total, sur les 38 équipements informatiques que nous possédons (PC portables et smartphones), nous estimons à 2616,1 kg de CO_2 évités grâce à notre politique d'amortissement de 5 ans et à l'achat de matériel informatique reconditionné.

SOUTIEN AUX ACTIONS ASSOCIATIVES

Notre participation au projet de Biodiversio contribue modestement à compenser les émissions de CO_2 que génère notre activité. L'objectif de ce projet ambitieux consiste à planter 40km de haies et créer 40 zones humides entre Châtres-sur-Cher et Saint Aignan.

Au total ce sont 470 arbres et arbustes qui ont été plantés en une journée, pour recréer des écosystèmes favorables au développement de la biodiversité.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

L'année 2022 a été charnière pour notre entreprise, qui a vu le nombre de ses collaborateurs passer de 4 en 2021 à 19 fin 2022 (17). La croissance rapide de notre effectif a accéléré notre déménagement vers des locaux plus adaptés en juin 2022.

En accord avec nos engagements en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique, nous sommes désormais installés dans un espace de co-working qui promeut plusieurs actions écoresponsables (éclairages à basse consommation, etc.).

Consommation énergétique des bureaux	2022
Consommation en valeur absolue (kWh)	503
Consommation par collaborateur (kWh/collaborateur)	43,47

Le prestataire de nos nouveaux locaux nous a ainsi communiqué des informations sur la consommation énergétique de nos bureaux, qui s'élève à 231 kWh pour les 6 mois de location au 21, rue Saint Marc. A cela s'ajoute 272 kWh correspondants à la location de nos anciens bureaux de la tour Montparnasse durant les six premiers mois de l'année 2022.

CONSOMMATION D'EAU ET DE PAPIER

Consommation d'eau	
Consommation en valeur absolue (litres)	718,2
Consommation par salarié (litres/salarié)	61,4

Notre faible consommation de papier reflète la sensibilisation de nos collaborateurs aux écogestes et bons réflexes en matière d'impression (impression par défaut en noir et blanc, recto verso, format électronique favorisé...).

Consommation de papier	
Consommation en valeur absolue (kg)	4
Consommation par salarié (kg/salarié)	0,342

(17) Le chiffre de 11,6 est la moyenne du nombre de collaborateurs, lissée sur l'année 2022. Ce chiffre est celui utilisé dans l'ensemble des ratios présentés dans ce document.

ANNEXES

Notre bilan carbone : informations complémentaires

Au regard de la forte augmentation de nos émissions de CO_2 en 2022, nous avons cherché à modéliser cette évolution sans prendre en compte la part relative aux titres-restaurant.

On constate ici que l'augmentation reste alors relative. Le graphique ci-dessous modélise la hausse des émissions de CO_2 par salarié, sans prendre en compte la part des titres-restaurant. Lorsque l'on procède ainsi, on constate que l'augmentation des émissions de CO_2 par salarié subit une hausse moins importante de + 0,6 tonnes de CO_2 par rapport à 2021, pour atteindre 1,72 tonnes de CO_2 par salarié en 2022.

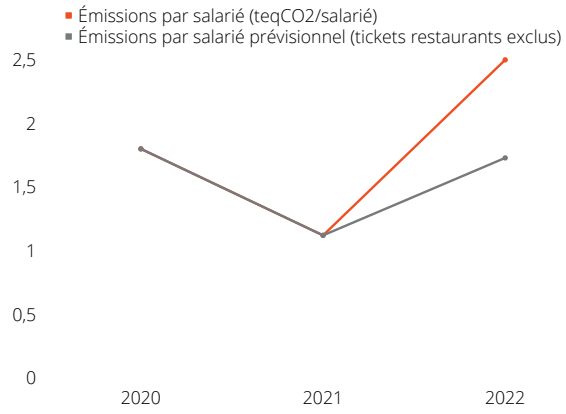

Fig. 4 : évolution des émissions par salarié ($teqCO_2$)

La même logique peut ici être appliquée aux émissions de CO_2 par M€ de chiffre d'affaires qui atteint aujourd'hui 10,38 tonnes CO_2eq/k€. Hors titres-restaurant, la hausse des émissions de CO_2 par M€ de CA ne serait que de + 3,56 tonnes par rapport à 2021, pour atteindre 7,16 tonnes de CO_2eq.

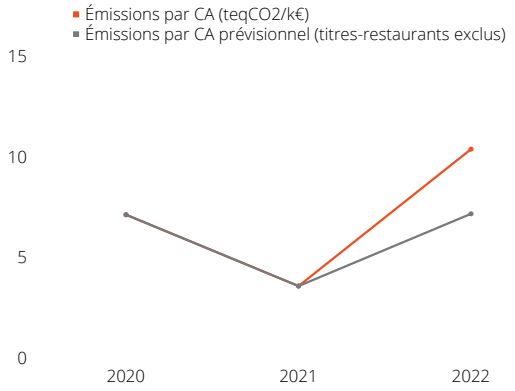

Fig. 5 : évolution des émissions par chiffre d'affaires ($teqCO_2$)

Qu'il s'agisse des émissions de CO_2 par salarié ou de celles rapportées au chiffre d'affaires de notre entreprise, lorsqu'on laisse de côté la part relative aux titres-restaurant, force est de constater que les émissions de CO_2 liées à notre activité ont relativement augmenté depuis 2021.

Détail des émissions de CO_2 par catégorie (kg/an)	2020	2021	2022
Achats de biens et services	**683 ***	**655 ***	**5 525**
Services juridiques et financiers	**0**	**0**	**3 849**
Hébergement et restauration	**927**	**1 509**	**17 712**
Services informatiques	834	749	176
Electricité bureaux	596	1 136	30
Transports domicile travail	191	232	166
Transports missions clients	3,2	49	88
Total	**3 557**	**4 995**	**29 064**

*A noter que sur les années 2020 et 2021 les chiffres de 683 et 655 correspondent aux amortissements du matériel informatique. L'impact lié aux achats de matériel informatique correspondrait à 2 308 kg de CO_2eq pour 2020 et 902 kg de CO_2eq pour 2021.

Cette augmentation s'explique notamment pour trois raisons : les différents séminaires organisés au cours de l'année pour souder notre effectif et renforcer l'esprit d'équipe, l'achat de nouveaux matériels informatiques (8) et une meilleure évaluation des émissions liées aux services juridiques et financiers (assurances, mutuelles...).

Pour ces trois catégories d'émissions, nous avons pu constater une différence entre les méthodes de calcul appliquées lors des précédents bilans carbone réalisés en 2020 et 2021, et celles proposées par l'outil de l'ABC en 2022. En parallèle de l'augmentation de nos activités cette même année, cette différence de méthode de calcul vient rajouter à la hausse de nos émissions de CO_2 en 2022.

Par exemple, s'agissant des émissions associées aux services RH souscrits auprès de prestataires extérieurs, nous prenions les années précédentes une part du bilan carbone de ces mêmes prestataires que nous appliquions à notre propre bilan carbone (9). Pour le service de notre prestataire PayFit, nous avons ainsi pris le pourcentage de contribution de notre entreprise au chiffre d'affaires de Payfit (facture Unité Consulting / chiffre d'affaires 2021 de PayFit = 0,0186%), en le rapportant au bilan carbone de ce même prestataire (1 165 000kg de CO_2) (10) afin d'estimer notre propre empreinte carbone, soit 21,72 kg de CO_2eq pour le service Payfit en 2021.

Ici, la méthode de calcul retenue se base sur l'empreinte de CO_2 associée à la contribution au CA dudit prestataire de services. En revanche, avec l'outil de l'ABC, la méthode de calcul est standardisée et se base sur l'empreinte CO_2 associée au montant HT dépensé pour la souscription au service. Par conséquent, le facteur d'émissions pour la catégorie « services juridiques et financiers » est lui aussi standardisé et s'élève à 110 kg de CO_2eq par k€ HT.

La différence notable entre méthodes de calcul et facteurs d'émissions a ainsi eu pour conséquence de faire exploser nos émissions de CO_2 associées à la catégorie «services juridiques et financiers», qui sont ainsi passées de 749 kg de CO_2eq en 2021 à 3 848 kg de CO_2eq en 2022 (11).

La même chose se retrouve également pour la catégorie «hébergement et restauration». Pour cette catégorie de dépenses, l'outil ABC propose un facteur d'émissions de 320 kg de CO_2eq par k€ dépensés par l'entreprise en 2022. Sur les exercices 2020 et 2021, nous avions appliqué les facteurs d'émissions issus de la base carbone de l'ADEME(12), soit 7,26 kg de CO_2eq par repas comptant du bœuf et 0,51 kg de CO_2eq par repas végétarien.

Avec 4222€ de dépenses annuelles de repas d'équipes en 2021, soit 62 repas dont 50% de repas végétariens, notre empreinte carbone pour cette catégorie s'élève à 225 kg de CO_2eq pour 2021. Ce chiffre arrive loin derrière les 6649 kg de CO_2eq associés aux 20 784€ dépensés pour la catégorie «nourriture et boisson équipes» en 2022. Par ailleurs, si nous avions appliqué le facteur d'émission issu de l'outil ABC pour notre bilan carbone de 2021, nous aurions obtenu un total de 1350 kg de CO_2eq, bien supérieur aux 225 kg de CO_2eq obtenu grâce à notre propre méthode de calcul fondée sur la base carbone de l'ADEME.

L'explosion des émissions de CO_2 pour ces deux catégories de dépenses est ainsi liée aux différences de méthodes de calcul appliquées pour les bilans carbone de 2020 et 2021 et pour celui de 2022. La même chose se retrouve pour la catégorie «achat de matériel informatique», les limites inhérentes à l'outil de l'ABC nous ont par ailleurs encouragé à évaluer de manière plus approfondie les impacts environnementaux de notre parc informatique.

(8) La mention d'achat « groupé » signifie que l'achat de matériel informatique se fait de manière collective. Plusieurs équipements sont ainsi achetés à un instant T, en prévision de l'augmentation future du nombre de collaborateurs.
(9) Rangés dans la catégorie « services informatiques ».
(10) https://www.datocms-assets.com/50397/1641393743-payfit-certificate-carbon-audit-2020-fr.pdf.
(11) À noter ici que nous comptabilisions les différents services RH (Swile, Alan, Payfit) dans la catégorie « services informatiques ».
(12) Respectivement, ID ADEME : 20 689 (repas bœuf) et 20 683 (repas végétariens).

NOTRE BILAN CARBONE NUMÉRIQUE

Dans le périmètre de l'informatique, nous avons été confrontés à deux limites dans la réalisation de notre bilan carbone 2022 grâce à l'outil de l'ABC. D'une part, les facteurs d'émissions sont standardisés par unité (PC portable, écran, smartphone, imprimante) et d'autre part, l'outil ne permet pas de valoriser la qualité de reconditionnement de l'appareil. Seule une valorisation de l'amortissement des appareils au titre des immobilisations est permise.

Face à ces limites, **nous avons choisi de nous référer à la base de données des référentiels constructeurs de l'association Boavizta** (13) pour mesurer plus justement l'impact de nos équipements informatiques.

DES DONNÉES D'IMPACTS ADAPTÉES À CHAQUE ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

Comme son nom l'indique, cette base de données fournit des données d'impacts provenant directement des constructeurs et donc adaptées à chaque type de matériel. Par exemple, pour les ordinateurs portables, l'outil de l'ABC propose un facteur d'émission standard de 156 kg de CO_2 par unité pour le seul scope 3 (fabrication/distribution) (14). Tandis que sur les deux PC portables majoritairement utilisés par nos collaborateurs, nous obtenons respectivement **257kg de CO_2eq pour les ordinateurs portables Dell Latitude 5300(15) et 150kg de CO_2eq pour les MacBook Pro 13(16)**.

En prenant la seule part associée à la fabrication (scope 3), comme dans l'outil de l'ABC, nous obtenons une moyenne de 203kg de CO_2eq par PC portable, supérieure au 156kg de l'outil de l'ABC.

Au total, lorsque l'on mesure l'empreinte de notre parc informatique au moyen de l'outil de l'ABC nous obtenons 5,5 tonnes de CO_2 en 2022. Tandis que si l'on se base sur la base de données constructeurs de l'association Boavizta, en prenant toujours en compte le seul impact lié à la fabrication (scope 3), nos émissions de CO_2 en 2022 s'élèvent à 4,2 tonnes de CO_2eq.

LE TRAITEMENT DE L'AMORTISSEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DU RECONDITIONNÉ

Afin de quantifier les impacts de notre parc informatique, estimés à 5,5 tonnes de CO_2eq soit 19,01% de nos émissions totales, **nous avons renseigné dans l'outil ABC l'ensemble du matériel informatique acheté en 2022**. La comptabilisation carbone de cet équipement ne se base donc pas sur l'amortissement annuel des équipements, mais bien sur leurs impacts à l'achat (scope 3). Concrètement, pour un MacBook Pro 13, si l'on prend son impact à l'achat en 2022, le résultat s'élève à 150 kg de CO_2eq. Tandis que si l'on intègre dans le bilan carbone sa part d'amortissement annuel en 2022, le résultat est seulement de 30kg de CO_2 pour une durée de vie estimée à 5 ans.

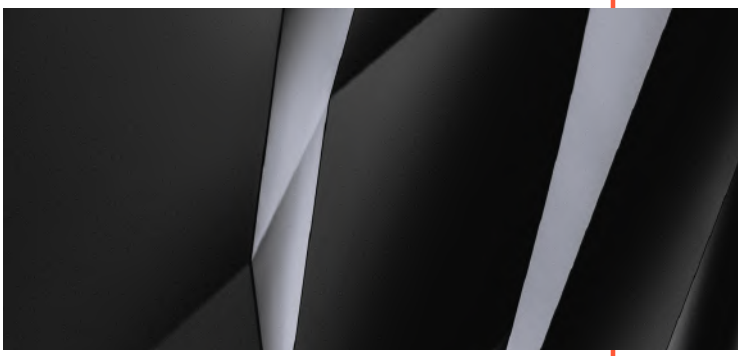

(13) Lien ici : https://datavizta.boavizta.org/
(14) Le chiffre de l'ABC se base sur le seul scope 3 de l'équipement associé à sa fabrication/distribution, et ne comprend pas le scope 2 (consommation) qui est calculé dans l'énergie (électricité des bâtiments).
(15) Dell Latitude 5300 : 257 kg fabrication et 39 kg pour une utilisation de 4 ans dans UE
(16) MacBook Pro 13 : 150 kg pour la fabrication et 35 kg pour la consommation sur 3 ans dans le monde).

L**a différence de calcul et donc son impact en termes de CO_2eq dans le total du bilan carbone 2022 est ici non négligeable**. Si l'on avait pris en compte l'amortissement annuel pour chaque équipement informatique, le résultat aurait été bien moindre et s'élèverait à 759,6 kg de CO_2eq et non à 5,5 tonnes de CO_2eq.

Par ailleurs, nous avons mis en place dès notre création une politique d'amortissement comptable de notre matériel informatique aujourd'hui fixée à 5 ans, contre 3 ans généralement selon la norme standard. Selon l'opérationnalité des appareils nous déciderons d'allonger ou non leur durée de vie à l'issue de ces 5 années d'utilisation.

A cela s'ajoute la prise en compte de l'aspect reconditionné de l'équipement et notamment sa durée de « première vie » moyenne avant la vente, aujourd'hui estimée par nos fournisseurs à 1 an.

Par conséquent, dans l'amortissement total de nos équipements, nous prenons en compte la durée de première vie et ajoutons 5 années d'utilisation effective par nos équipes, soit 6 années de durée de vie réelle. En termes d'impacts CO_2 évités, cela correspond pour un PC portable qui a un impact de 150 kg de CO_2eq, à 50 kg de CO_2eq évités pour la part de l'allongement de la durée de vie de 3 à 5 ans et 25 kg de CO_2 évités pour l'année de reconditionnement, soit un total de 75 kg de CO_2. Le même calcul s'applique pour les smartphones.

Au total, sur les 38 équipements informatiques que nous possédons actuellement (PC portables et smartphones), nous estimons à 2616,1 kg de CO_2 évités grâce à notre politique d'amortissement de 5 ans et à l'achat de matériel informatique reconditionné.

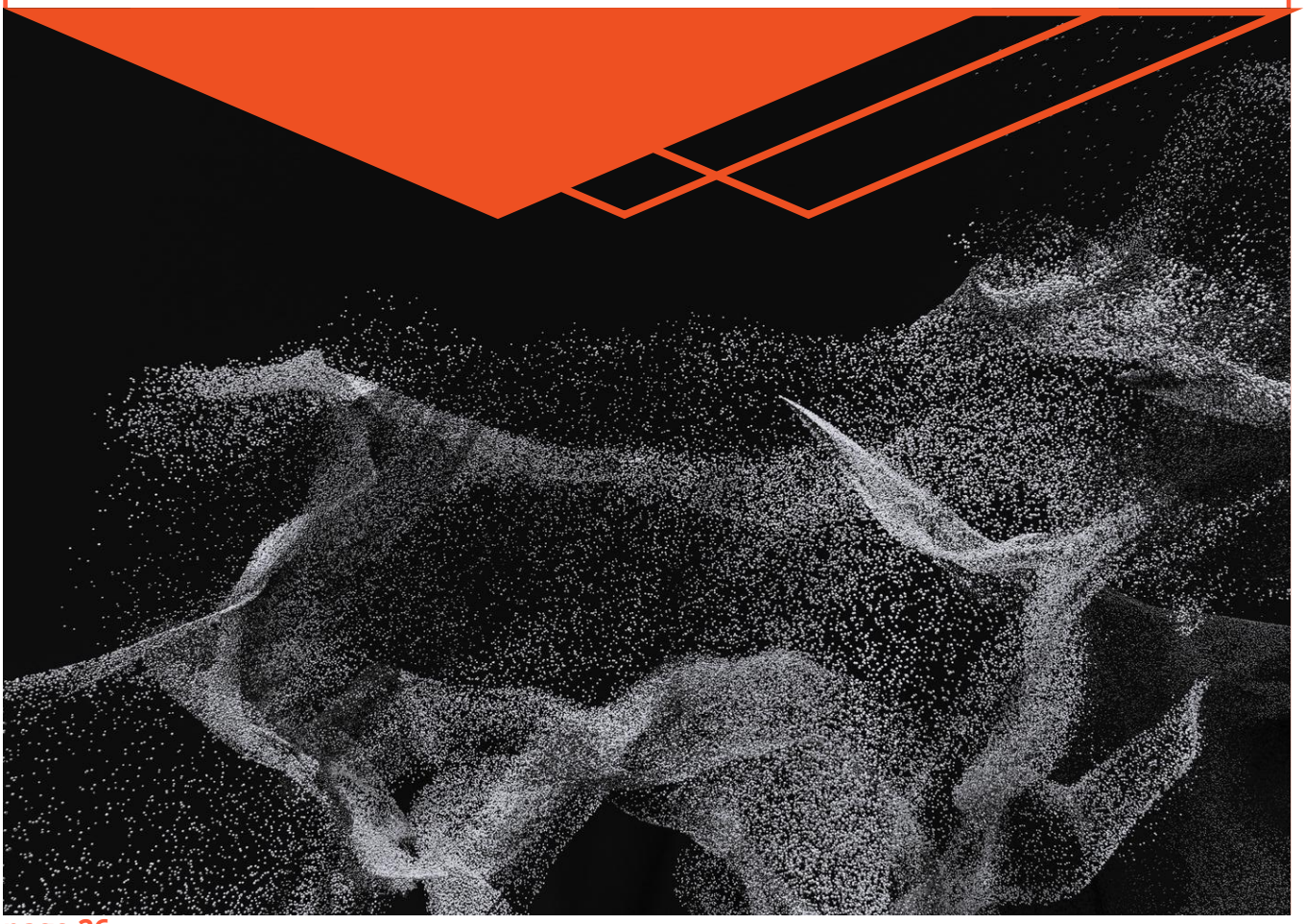

RENCONTREZ NOS ÉQUIPES

CE RAPPORT A ÉTÉ RÉALISÉ PAR

Unité Consulting

A propos d'Unité Consulting :

Unité Consulting est un cabinet de conseil français émergent, disposant d'une équipe de 18 consultants expérimentés dans le conseil, l'audit et la gestion de projets dans le secteur des services financiers.

unité
consulting